

DE 1599 À 1790.

LES EXERCICES PUBLICS AU COLLÈGE DE NEVERS. Deuxième partie

LES SOUTENANCES DE THÈSES DE PHILOSOPHIE.

Présentation

Cette partie de notre étude portant sur les soutenances de thèses, a été faite à partir de vingt et un documents au total, soit dix-huit affiches, dont treize affiches complètes et cinq fragments plus ou moins importants, en notre possession, plus une photocopie. Nous faisons état également de deux autres affiches citées par l'abbé Boutillier mais non retrouvées. Treize documents datent de 1680 à 1762, donc sous les Jésuites, les huit autres de 1773 à 1790, après leur expulsion.

Contrairement aux affiches annonçant les déclamations ou représentations théâtrales, qui ne contenaient que les titres des discours et pièces et le nom des élèves, celles qui annonçaient les soutenances de thèses comportaient en plus, le texte même des *propositions philosophiques* que le ou les élèves s'engageaient à développer et défendre contre tout contradicteur. (C'était aussi le cas pour certains exercices de rhétorique).

Cette particularité nous permet de nous faire une idée du contenu du cours de philosophie tel qu'il était enseigné au Collège de Nevers, car, bien entendu, pour ces exercices publics, les élèves choisissaient dans le programme du semestre précédent, les parties (les plus faciles ou les mieux comprises) qu'ils souhaitaient présenter.

Voici la liste des vingt et un documents qui constituent notre corpus :

- 1) 3 août 1680 : Jean Bernardot (*de Saint-Saulge*) : 32 thèses *ex universa philosophia*.
- 2) 23 août 1681 : 8 thèses de Métaphysique. Il manque la partie contenant le nom de l'élève.
- 3) 9 juillet 1687 : Jean Bourdeaux : conclusions logico-morales ; 8 thèses.
- 4) 1690 : fragment : Simon Alixand : restent 2 thèses de Métaphysique
- 5) 7 juin 1726 : Bernard de la Grange et Pierre Chatellain : 6 thèses de Physique.
- 6) 6 juillet 1726 : André Bonneau et Denis-Philibert Brune : 6 thèses de Logique.
- 7) 8 janvier 1727 : Antoine Caziot : 6 thèses de Métaphysique.
- 8) Peu après 1730 : Jean-François Crétin : question théologique : 6 thèses.
- 9) 12 mars 1731 : François Glault et Pierre Bureau : 8 thèses de Métaphysique.
- 10) 14 décembre 1731 : François de Colons et Jérôme Vignault : 3 thèses de philo et 3 de Logique.
- 11) et 12) Août 1741 : deux affiches de thèses de La Chassagne, Grillot, Sionest, Decante, Rebregat et Vignier décrites par Boutillier mais non retrouvées.
- 13) 12 janvier 1743 : (photocopie), Jean-Baptiste Lejault et Philippe Dapremon : 6 thèses de Logique.
- 14) 23 août 1773 : Gabriel Merle (*clericus*) ; Jacques de la Planche Saulet et Louis Bezille ; 8 thèses : Prolégomènes (1), Logique (1), Métaphysique (4), Éthique (2)
- 15) 24 août 1775 : Fragment (il manque le nom de trois élèves) : André-Joseph Clément, Claude Decantes et Louis Robinot : restent : 1 thèse de Métaphysique et 2 d'Éthique.
- 16) 20 et 24 août 1784 : fragment : Jacques-Hilaire Dubois de Marzy, Jacques Imbert et Blaise Mahieu ; Jean-Baptiste Marandat et Jean-Gilbert Frebault ; restent 2 thèses de Logique et 2 d'Éthique
- 17) 3 avril 1786 : Charles Marandat de Varennes, Marin-Guillaume Doin et Pierre-Antoine Bernet : conclusions philosophiques : Prolégomènes (1) et Logique (8).
- 18) 24 août 1786 : fragment : mêmes élèves : restent 2 thèses de Logique et 2 d'Éthique
- 19) 7 avril 1788 : François-Xavier Frossard, Jacques-Marie Miron de Marigny, François-Joseph Haly et François Trochault : conclusions philosophiques : Prolégomènes (1) et Logique (8).
- 20) 22 et 23 mars 1790 : Léger Vanson, Pierre Chambrun-Maranger, François Ruez, Louis Potier, Jacques Claustre, Guillaume Dechamps et Louis Masson : conclusions philosophiques : Prolégomènes (1) et Logique (8)
- 21) 17 et 20 août 1790 : mêmes élèves : Prolégomènes (1), Logique (3), Métaphysique (3) et Morale (2).

En tête de l'affiche figurent, soit les lettres *D.O.M.*(Domino Optimo Maximo), soit *JESU CHRISTO*, suivi du titre *THESES, CONCLUSIONES* ou *QUÆSTIONES*. En bas de l'affiche une formule presque toujours la même : *Has theses, Deo duce et auspice Dei-Para, propugnabunt* ou *tueri conabitur* suivi des noms et du prénom latinisé du ou des élèves, de la formule : *In Collegio Nivernensis Societatis JESU* et de la date et heure de l'épreuve. Nous trouvons une variation. La formule, *auspice Dei-Para* devient *auspice Beata Virgine Dei-Para* ce qui semble lié à une évolution du culte marial à la fin du XVIIIe siècle.

Après 1762, la formule finale devient *In aula Collegii Nivernensis* ou *In collegio Nivernensi*.

Parfois le compétiteur se présente seul, parfois il s'agit d'une équipe de deux à six élèves. S'ils sont plus de quatre, ils sont répartis sur deux séances, à deux ou trois jours d'intervalle. Nous ne savons pas précisément comment se passaient, à Nevers, ces exercices publics. Il est probable que chaque élève, à son tour, montait seul en chaire et était interrogé sur telles ou telles propositions figurant dans ses thèses. À la suite de ces épreuves, des prix devaient être décernés, notamment par les échevins de la Ville de Nevers, comme pour les autres exercices publics.

Selon l'usage, les élèves devaient, sans doute, commencer par une adresse de politesse au jury et au public. Un seul document, celui de 1680 comporte le texte de ce discours préliminaire sous forme de compliments adressés aux échevins de Nevers : un paragraphe en italiques avec un titre, sur toute la largeur de l'affiche : *GUBERNATORIBUS VIGILANTISSIMIS*. Le contenu comme le style de ce discours sont tout à fait caractéristiques de l'art oratoire de cette époque.

TRES VIGILANTS GOUVERNEURS

*Si la Philosophie vous négligeait, vous très distingués et très sages administrateurs de la Ville, assurément, elle semblerait affaiblir et diminuer la grandeur de votre gloire acquise par votre sagesse. Et en effet, je ne vois pas quelle excuse assez juste elle pourrait alléguer pour ne pas s'arrêter auprès de vous. Et en ce cas, bien qu'elle n'ait pas l'habitude d'offenser, toutefois elle s'arrêterait sur ce point et serait tenue de reconnaître publiquement qu'elle est oublieuse de vos mérites qui sont tout à fait remarquables. Elle sait cela, dont la mémoire existera aussi longtemps que ce florissant collège existera, elle sait tout ce qu'elle vous doit, non seulement elle, mais aussi les autres arts, inférieurs certes, mais néanmoins beaux et dignes aussi de sa recommandation. Tout ce qui se développe, tout ce qui est florissant, tout ce qui est cultivé dans cette cité, est dû en grande partie à vos bienfaits ou plutôt à votre singulière munificence. Pour cette raison, elle passerait outre à vos protestations pour que vous ne refusiez pas le fait qu'elle vous doit beaucoup. Et vraiment votre sagesse dans la gestion, grâce à laquelle elle a été mise en lumière et sous les yeux des citoyens, votre perspicacité dans la décision, votre affabilité et votre modération, votre vigilance dans l'aide aux citoyens, ces qualités mêmes qui sont très grandes en vous, personne ne nierait qu'elles se sont répandues à partir d'elle et certes elle montre ces choses d'autant plus glorieusement qu'elle a placé en vous la plus grande sagesse. Toutefois s'il ne s'acquittait envers vous d'un devoir juste et mérité, il semblerait non seulement n'avoir pas payé une reconnaissance égale à vos mérites, mais même n'en avoir pas égalé la plus minime partie, donc en son nom, une reconnaissance, sinon égale, du moins non négligeable, vous exprime le très dévoué (très humble serviteur) **JOANNES BERNARDOT**.*

Cette introduction est d'autant plus intéressante que c'est le seul document de ce genre que nous possédions. Les éloges pompeux sont réellement hyperboliques et donnent une idée de ce que devait être le ton des discours panégyriques évoqués dans la première partie de notre étude. Boutillier précise¹ qu'en 1680 il y avait quatre échevins : Jacques Panseron, avocat et grènetier ; Guillaume Vaillant, marchand ; Étienne Brisson, avocat ; Jacques Gentil, procureur.

Les affiches de 1680 à 1762 sont toutes ornées de belles gravures sur cuivre. Certaines de ces plaques avaient dû être gravées à Paris pour le compte de la Société de Jésus, selon l'Abbé Boutillier. Il cite à l'appui deux affiches que nous n'avons pas retrouvées, ornées de très belles gravures signées *À Paris, chez L. Cars, gr. Ord^{re} du roy, rue Saint-Jacques*. Il cite également M. Trévédy qui a décrit dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, (juin 1886) une thèse semblablement illustrée, du collège des Jésuites de Quimper en 1752 (voir plus loin).

¹ Op. cit. note, p. 99.

Le texte de l'affiche était imprimé à Nevers. Après 1773, il n'y a plus aucune décoration, seulement les lettres *D.O.M.*, sur tout le bandeau supérieur.

L'étude de ces documents, outre le rappel des noms d'un certain nombre d'anciens élèves, nous apprend beaucoup de choses sur l'enseignement dispensé au Collège, sur la manière dont il était reçu par les élèves et sur ses rapports avec l'histoire des idées en France et même sur l'histoire de Nevers.

Remarques générales sur l'ensemble de ces thèses.

L'expression latine. La forme des exercices.

Constatons d'abord que les élèves de ce temps ne s'exprimaient pas mieux en latin que beaucoup de nos bacheliers ne le font aujourd'hui en français. Notre collègue de Lettres Classiques, Claude Boyé, qui nous a apporté son précieux concours pour leur traduction, était horrifiée par les fautes de syntaxe qui les émaillent. Beaucoup se complaisaient à utiliser des phrases longues et embrouillées, multipliant les propositions infinitives et passives et les ablatifs absolus, souvent enchâssés les uns dans les autres. Comme beaucoup de nos élèves actuels, ils semblaient penser que l'obscurité de l'expression était la marque de la profondeur de la pensée.

Ils n'hésitaient pas non plus à latiniser plus ou moins heureusement des néologismes français, sans avoir l'honnêteté de les mettre en italiques, comme le firent Marandat, Doin et Bernet en 1786 avec un *dirigibilitas* très discutable. De même ils traduisaient littéralement, des expressions, métaphoriques et tournures françaises, ce qui en latin ne signifie plus rien. On trouve même (1788) une amusante traduction : *aerem verberant*, d'une métaphore française empruntée à l'escrime : *ils battent l'air*, dans le sens de : ils font des efforts inutiles, ils s'escriment en vain, ce qui ne se réfère à aucune réalité latine.

À cette époque, le cours de Philosophie était divisé en quatre parties, (outre les Prolégomènes ou généralités) : la Logique, la Métaphysique, la Morale ou Éthique et la Physique, qui étaient enseignées dans cet ordre, au cours de l'année ou des deux années consacrées à cet enseignement, parfois complété par une année de Théologie dite Théologie morale.

Quand l'usage s'établit de faire systématiquement deux soutenances par an, la première portait évidemment sur le début du cours, Prolégomènes et Logique, la seconde reprenait une partie de la première et y ajoutait des thèses de Métaphysique et de Morale, plus rarement de Physique. Certaines ne portaient que sur une seule partie.

Deux sont à part, les trente-deux thèses de Bernardot en 1680 *Ex Universa Philosophia* divisées en huit parties : *Logique ; Morale ; Physique universelle ; Les états du corps naturel ; Le monde et les éléments ; Naissance et mort ; L'âme ; Métaphysique ;* et la *Question Théologique* de François Cretin vers 1730, longue dissertation en six parties que nous étudions séparément (troisième partie).

Chaque paragraphe ou thèse est un ensemble de propositions (affirmations) philosophiques, que l'élève devait expliciter et soutenir en répondant aux questions, critiques et objections d'un jury, composé de quelques professeurs et de notables, souvent les échevins, ou même de membres de l'assistance qui devaient ainsi trouver le moyen de faire remarquer leur bonne latinité. La plupart de ces propositions, plutôt que l'expression d'une thèse (au sens philosophique du terme) sont davantage des titres de chapitres (ou de parties de chapitres) du cours fait en classe.

Ce qui confirme la forme du débat oral c'est que nous y trouvons des appels au questionnement du public. Par exemple : Bonneau et Brune en 1726 promettent *Combien il y a de définitions et de divisions doubles de la chose, quelles sont les lois et les qualités de l'une ou de l'autre, leurs fonctions, leur utilisation, quelles proposition y tendent et si on peut observer quelque chose d'autre autour de ces appuis de la connaissance, cela sera révélé à qui s'informerá* et en 1788, Frossard, Miron de Marigny, Haly et Trochault affirment : *Nous montrerons les unes et les autres à ceux qui voudront savoir*. Il s'agissait dans les deux cas, de questions de logique.

Présentation des thèses.

Le nombre des thèses varie de six à neuf, (sauf les trente-deux de 1680). Chacune avec un nombre variable de propositions. Les plus anciennes sont aussi les plus courtes : trois à six propositions par thèse, exprimées d'une manière laconique. Au fil du temps, on note une tendance à l'inflation. Les dernières comportent chacune, de trente à quarante propositions, avec des débuts de commentaires ou de discussions, l'évocation d'objections possibles et des références aux philosophes.

Même très longs, ces textes n'ont rien à voir avec une dissertation, ce sont des propositions juxtaposées, portant sur des sujets différents. Comme, par exemple, cette thèse de 1690 : *V. L'existence de Dieu est connue par la lumière naturelle. Mais qui est Dieu ? Un être tel que rien ne lui est supérieur. La foi nous enseigne que les Anges existent. Personne sauf un impie ne peut mettre en doute l'existence d'une âme rationnelle.* Elle contient quatre sujets de discussion ou de démonstration, sans lien de continuité entre eux.

En comparant leur contenu aux manuels de philosophie de l'époque, on a l'impression que les élèves ont extrait des différents chapitres, des idées isolées et fragmentaires. Par exemple, on peut trouver dans une thèse de Logique, deux ou trois affirmations concernant la forme ou les qualités des propositions, alors que le chapitre du manuel en étudie une vingtaine. Ou bien une phrase réunit hardiment deux fragments de propositions portant sur des sujets différents.

Enfin dans la même thèse, on trouve des propositions portant sur des questions totalement différentes, ou au contraire, diverses propositions sur une même question sont réparties sur la fin d'une thèse et le début de la suivante.

Les élèves ne devaient pas avoir de manuel à leur disposition et devaient travailler seulement avec les notes prises en classe comme l'affirme également M. Châtelet (voir chapitre concernant les déclamations et représentations théâtrales). En effet, tous les manuels donnent des formulations convenues de définitions ou de principes, avec un vocabulaire technique précis. Or dans les thèses, nous trouvons souvent des formulations approximatives et l'emploi de termes non adéquats.

À côté de définitions exactes, par exemple : *Deus est ens a se* ou celle du fameux principe d'identité : *Quæ sunt eadem uni tertio sunt eadem inter se*, figurent des formulations massacrées : le 3 avril 1786, Marandat de Varennes, Doin et Bernet, énumérant les parties du syllogisme, au lieu de : la majeure, la mineure et la conclusion annoncent : *les propositions proche et éloignée et celle qui termine* et le 19 juillet 1687, Jean Bourdeaux donne une curieuse division de l'Éthique en *monastique, économique et politique*. Il serait fastidieux de citer les idées mal exprimées, confuses et frisant parfois le contresens.

On peut en conclure que certains élèves étaient particulièrement attentifs au cours et habiles à prendre des notes précises et complètes sous la dictée du professeur et que d'autres notaient approximativement ce qu'ils comprenaient plus ou moins bien. Quand les mêmes formulations approximatives se retrouvent dans des thèses d'une année sur l'autre, on peut aussi penser que les élèves se refilaient leurs cahiers de notes.

Par exemple, on trouve dans plusieurs thèses de 1784 à 1786, une définition imagée de l'Analyse : *L'Analyse épluche par le menu la chose à étudier*. Il serait étonnant que le professeur ait utilisé cette métaphore à moins d'un goût particulier pour les préparations culinaires. Par contre, parmi les élèves soutenant ces thèses, figure un Jean-Baptiste Marandat en 1784 et un Charles Marandat en 1786. Peut-être étaient-ils parents et se sont-ils communiqués les textes de leurs thèses.

En comparant les textes des affiches, on s'aperçoit en effet qu'ils sont souvent repris, parfois littéralement, comme si les élèves se transmettaient d'une année sur l'autre, comme nous venons de le supposer ci-dessus, leurs listes de questions (et leurs cahiers de notes de cours).

On en arrive au point qu'après 1762, certaines affiches sont absolument identiques, sauf pour les dates et les noms des élèves bien entendu. Même composition typographique, mêmes ornements. On dirait que l'imprimeur, à l'époque, la Veuve Le Febvre, utilisait les mêmes plaques, en se contentant de modifier le bandeau inférieur. Ainsi les thèses de 1775 reproduisent celles de 1793 ; celles d'avril et d'août 1786 reproduisent celles de 1784 ; celles de

mars 1790 reproduisent celles de 1788 ; et celles d'août 1790 reprennent en les résumant celles de mars 1790.

Pire encore, ils reproduisent même des erreurs manifestes, comme l'orthographe erronée d'Hylozoïsme ou des définitions tronquées ou incohérentes.

Questions sur la rédaction des thèses.

Le choix des propositions et leur rédaction étaient-ils contrôlés par les professeurs ? Si c'était le cas, on peut s'étonner de leur laxisme sur la forme comme sur le fond, à moins qu'ils ne fussent pas aussi compétents qu'on a l'habitude de le penser.

Mais les élèves étaient peut-être totalement libres du choix des propositions et de leur rédaction, ce qui donne une image beaucoup moins directive de l'enseignement des Jésuites, ou bien ceux-ci étaient-ils peu regardants sur le fond comme sur la forme ? Cette hypothèse contredirait ce qui a été dit plus haut concernant la résonance politique locale de ces épreuves et l'usage également signalé plus haut, qui voulait qu'en cas de défaillance de l'élève, dans sa soutenance, face à un contradicteur, ce soit son professeur qui vienne à sa rescousse pour soutenir lui-même les thèses tirées de ses leçons.

De plus, nous avons dit que les motifs décoratifs de ces affiches, notamment les cartouches finement gravés, étaient exécutés aux frais de l'ordre, à Paris, les imprimeurs locaux n'ayant à s'occuper que de l'impression du texte (qui parfois débordait sur ce décor). Ce souci contredit l'hypothèse d'une négligence des professeurs.

M. De Loye ², au vu de ces documents en *reste perplexe et médusé* et avoue qu'on peut douter en tout cas du sérieux et de la pertinence d'une telle épreuve. On peut certes s'étonner de la médiocrité de la forme et du contenu, mais d'une part, notre expérience d'examineur au Baccalauréat nous a appris qu'il y a très souvent une grande différence entre le cours d'un professeur et ce qu'il en reste dans les prestations écrites et orales de ses élèves.

D'ailleurs pour l'oral du Baccalauréat actuel, si certains professeurs photocopiaient les listes de textes et de questions présentées par leurs élèves, d'autres les laissent libres de les rédiger eux-mêmes et s'ils les signent, ne les vérifient pas toujours et n'en corrigent pas toujours l'orthographe. Peut-être en était-il de même au Collège des Jésuites de Nevers.

Cependant, nous avons des témoignages, qu'après le départ des Jésuites, et même plus tard, pendant et après la Révolution, le système des exercices publics continuait, mais, au moins à partir de l'École Centrale, avec un programme, pour chaque classe et chaque discipline, rédigé par le professeur et qui reprenait tous les points principaux de son cours. Ce programme était déposé d'avance auprès du Maire et plus tard du Recteur. Mais seuls, les meilleurs élèves étaient présentés. Il y avait, bien entendu, des prix ³.

D'autre part, les enseignants comme le jury avaient sans doute beaucoup d'indulgence pour ces jeunes gens qui affrontaient une épreuve d'autant plus difficile qu'elle était publique.

Vu l'importance locale, politique, économique et de prestige, de ces exercices publics, pour le Collège et pour les Maîtres ⁴, l'hypothèse que ces manifestations seraient purement festives et que certains élèves auraient tourné ces épreuves en plaisanteries plus ou moins parodiques, comme il était d'usage dans les collèges du moyen âge, n'est absolument pas envisageable.

Les remarques à leur sujet ne pourraient-elles pas être faites également sur nos exercices universitaires actuels. Sans parler des thèses de doctorat dans les Universités, jusqu'à une époque relativement récente, qui étaient purement formelles et que des « malins » fabriquaient « à la chaîne » pour les étudiants paresseux mais fortunés, combien de mémoires de maîtrise (ex DES) ne mériteraient-ils pas les mêmes critiques que les thèses de nos élèves nivernais ? En faisant ces recherches, nous avons été amené à étudier un mémoire de maîtrise récent,

² Membre de la SNLSA, professeur de philosophie, correspondance personnelle. M. De Loye a bien voulu relire nos traductions des thèses et nos commentaires pour leur apporter son point de vue d'enseignant et de philosophe.

³ Voir chapitres qui suivent.

⁴ Voir à ce sujet la présentation de la 1^{ère} partie de cette étude : Déclamations et pièces de théâtre, in Bulletin 2003.

pourtant dirigé par un éminent médiéviste, qui l'avait accepté, malgré une moyenne d'une dizaine de fautes de syntaxe ou d'orthographe par page, et d'assez nombreuses erreurs historiques. Un lecteur de ce mémoire pourrait bien aussi se poser à son sujet les mêmes questions que ci-dessus.

Quelques caractéristiques générales.

On constate par contre, des erreurs significatives qui se répètent dans plusieurs thèses. Par exemple, une regrettable confusion entre la *Prémotion physique* des Thomistes et la *Prédétermination* ou *Prédestination*, notamment dans le texte de De La Grange et Chatellain en 1726, celui de Caziot en 1727 et celui de Glault et Bureau en 1731 ⁵.

De même, en Logique, presque partout, apparaît une confusion entre, d'une part l'analyse et la synthèse et d'autre part, les méthodes inductive et déductive ou la méthode analytique.

La première confusion pourrait être délibérée, de la part du professeur, de manière à englober dans la même condamnation les Thomistes et les Prédestinatiens. La deuxième dénote un défaut de précision dans le cours.

À partir de 1784, dans presque toutes les thèses de Logique, nous trouvons la volonté de réduire à une seule, toutes les règles de conversion des propositions et toutes les règles du syllogisme : en 1784 et 1786 : *Nous avons établi une règle unique de conversion des propositions ... les Modernes ont mis une seule règle à la place des règles des Anciens : qu'une prémisse englobe la conclusion, que l'autre montre qu'elle convient.* En 1788 et 1790 ils précisent : *Réduire toutes les règles à une seule, tous les modes à la première figure, tous ces syllogismes complexes ou composés à des syllogismes simples est un travail d'une remarquable adresse dans lequel nous ferons l'essai de notre habileté.*

Le modernisme de la pensée s'accompagne d'une critique générale des « anciens » : *La nature de l'opposition des propositions a échappé aux anciens* (thèses de 1784). Ce devait être à la mode à l'époque et c'était sans doute la marotte du professeur. Ses élèves avaient dû être impressionnés par son adresse à simplifier à l'extrême les deux cent cinquante six variétés du syllogisme simple sans parler des complexes et composés. Un siècle plus tard (1886), le Père F.-A. Jaffre de la Compagnie de Jésus, dans son cours de Philosophie ⁶, mettait en garde contre cette simplification abusive : *Pendant longtemps, il a été de bon ton de plaisanter sur les modes et figures du syllogisme. Autant vaudrait se moquer des signes et des formules algébriques.*

Qu'aurait-il dit de la diatribe des élèves de 1784 à 1790 : *Des commentateurs bavards et bornés d'Aristote ont exposé en un calcul pénible le nombre possible des modes du syllogisme ... Les complications des règles d'équivalence : sornettes ... Sornettes : les lois d'équivalence : Æquipolentiarum leges, nugæ. (Nugæ : bagatelles, chansons, frivolités, sornettes, non-sens).*

Le jugement sévère de F.-A. Jaffre prouve que, depuis le XVIIIe siècle, et selon lui, en rapport avec les progrès des sciences expérimentales, l'utilité du raisonnement syllogistique avait suscité de nombreuses critiques. Ce devait être le cas du professeur de philosophie de Nevers.

La tonalité de l'expression.

Reflets du cours ? ou expression de la pétulance des élèves ?, les expressions à l'emporte-pièce ne manquent pas.

⁵Ces deux notions étaient pourtant parfaitement définies à cette époque. À titre indicatif, voici ce qu'en disait un *Dictionnaire théologique* (Paris 1756, sans nom d'auteur, éd Jean-Luc Nyon libraire, quai des Augustins) (p. 493) *Prédestination : il s'applique ... aux Anges et aux Hommes, en tant qu'ils sont prédestinés au bonheur éternel ... C'est ... un acte de la Volonté de Dieu, par lequel il a résolu de toute éternité de conduire par sa grâce certaines Créatures à la vie éternelle ...*

(p. 501) *Prémotion physique : C'est (selon les Thomistes) une impulsion ou motion prévenante par laquelle Dieu, avant chaque action de la Créature, la pousse et la détermine à agir d'une manière conforme à sa nature ... c'est une motion qui nous détermine à penser, à vouloir telle ou telle action.*

⁶ Le P. F.-A. Jaffre, de la Compagnie de Jésus, *Cours de Philosophie ... programme de 1885*. Delhomme et Briguet, Paris, Lyon, 1886, p. 68-69.

Les adversaires sont traités de fous ou d'impies ce qui devait être encore plus grave, comme le prouve cette critique de l'athéisme : *l'athéisme, peu répandu, plein de préjugés et de corruption cachée, mortel pour toutes les formes de société, désespérant et dangereux*, reprise presque mot pour mot en 1790 : *l'athéisme plein de dangers, qui n'apporte aucun espoir, bouleverse les fondements des mœurs, les soutiens les plus sûrs de la société*. De même (1788) le Scepticisme : *impossible, malsain et nuisible, ou les vains sophismes des Pyrrhoniens*. Le professeur avait-il employé les mêmes termes en faisant son cours ?.

Même accusation d'impiété *Personne sauf un impie ne peut mettre en doute l'existence d'une âme rationnelle*. Alixand, 1690. *Les impies prétendent mais faussement que...* Caziot 1727.

Il est vrai que, dans un manuel pour le baccalauréat ès lettres, tout à fait officiel et beaucoup plus récent ⁷ on trouve des formulations tout aussi péremptoires contre les *conséquences horribles de l'Athéisme [qui] jette les hommes sur une scène de tristesse et d'horreur, et détruit toute espérance [...] il n'y a plus de sécurité, plus de repos* et qui est qualifié de *déplorable système*.

Ce même manuel utilise presque les mêmes termes que les élèves de 1788 sur le scepticisme ⁸ : *Cette doctrine, défendue et professée chez les anciens, par Pyrrhon, Arcésilas, Carnéade, Sextus Empiricus, doit être regardée comme le résultat de l'erreur, et rejetée comme étant contraire à la nature de l'homme, comme renversant les fondemens de la morale et par conséquent de la société. Au reste ce système est si dégradant, si absurde, que véritablement il ne mérite pas qu'on lui réponde d'une manière sérieuse*.

Le fait que ce manuel (*Approuvé par l'Académie de Paris*) ait paru en 1831, au moment où commençait vraiment en France la réaction cléricale dans l'Université, explique son ton plus polémique que philosophique. Mais les cours de philosophie au Collège de Nevers à la fin du XVIIIe siècle, à la veille de la Révolution, participaient-ils à un semblable combat contre les idées modernes ?.

Nos élèves se débarrassent des adversaires par un rejet méprisant *Apage igitur* (loin d'ici, fais-moi grâce de, arrière) comme Merle, De La Planche-Saulet et Bezille en 1773. *Fais-moi grâce de la longue suite de dieux et de déesses si soumis aux sens que le polythéisme avait apportés. Fais-moi grâce aussi de l'hypothèse insensée des Manichéens* ⁹, *de deux principes*. Ou bien *Procul* : (au loin, loin de moi, en arrière), cette fois-ci à propos de l'athéisme en août 1790.

Ou par un jugement définitif : *les philosophes antiques se sont très gravement trompés... Nous réfutons cette détestable erreur reprise au siècle dernier par Spinoza* Glault et Bureau

⁷ Edme Ponelle, *Nouveau manuel complet des aspirans au Baccalauréat ès lettres*. Paris, 1831, IIIe série, Métaphysique, N°) 35, p. 615.

⁸ Op. cit. IIIe série. Logique, N°9, p. 551.

⁹ Manès (ou Mani, Maniché ou Cubricus) (vers 240-274 environ), né en Perse, fondateur du Manichéisme. Selon les uns il aurait été prêtre chrétien, selon d'autres, médecin. Il séjourna en Inde. De retour en Perse, il tenta une synthèse entre le christianisme et la religion de Zoroastre restaurée par les rois sassanides, aurait été exécuté sur l'ordre de Varanès.

Manichéisme : Cette doctrine est une synthèse du christianisme, de la religion de Zoroastre et du bouddhisme. Il affirme le dualisme, la coexistence de deux principes, l'un bon *Le Prince de la lumière*, l'autre mauvais *Le Prince du monde, Satan*, et aussi *Matière*. Le conflit entre ces deux principes est né de l'aspiration de la matière à s'élever vers la lumière. Pour résister à ses efforts, le dieu bon créa *l'homme primitif* ou *spirituel*, mais celui-ci vaincu, fut emprisonné dans la matière. L'humanité née de lui, ne peut être délivrée que par la connaissance de la vraie science apportée par le *Paraclet*, qui est Manès lui-même. La diffusion de cette science constitue la *Rédemption* qui est figurée dans l'histoire de *Jésus-Christ* qui est un pur symbole. Les manichéens étaient répartis en deux catégories, les néophytes ou *auditeurs* et les *parfaits*, qui devaient renoncer au plaisir, au travail et au mariage. Ils étaient régis par douze *apôtres*, assistés de soixante douze *évêques*, des prêtres, des diacres et des missionnaires. Le culte était constitué de prières, de jeunes et de chants religieux. Le manichéisme se répandit partout et saint Augustin le professa pendant huit ans. On retrouve certains de ses aspects au XIIIe siècle avec les cathares.

1731. *Les Immatérialistes*¹⁰ en mettant les esprits éternels à la place des corps n'obtiennent rien (août 1790).

De même Merle, De La Planche Saulet et Bezille en 1773 : *Que s'inclinent donc Bayle*¹¹, Berkeley¹², Pyrrhon¹³ et tous les autres qui détestent la vérité, qui ont fait en vain des efforts pour renverser ces divers fondements de la certitude.

La citation d'une théorie rejetée est précédée de : *On aurait tort de dire ... il ne serait pas moins inepte de dire que* (Merle, De La Planche-Saulet et Bezille, 1773) ou bien suivi d'un *Qui peut croire qu'on a tort de rejeter cette thèse. Surtout qu'elle est comme nous le démontrons tout à fait inutile* (De La Grange et Chatellain, 1726). Ou d'un *Qui en effet sinon un fou peut prétendre que ...* (Caziot 1727).

Nous trouvons aussi : *Donc la fable insensée d'Épicure*¹⁴ *sur la Genèse du monde s'écroule de fond en comble ; Les principes embrouillés de Spinoza ne sont pas plus cohérents ; si tu examines sa doctrine , sous le masque du Géomètre, tu aperçois rapidement le misérable sophiste* : Merle, De La Planche-Saulet et Bezille (1773) ; *les vains sophismes de l'École des Pyrrhoniens* (1788) ; *Épicure rêve en faisant naître la construction du monde de la rencontre fortuite d'atomes* (1790) ; *les commentaires grossiers de Strabon sur l'éternité du monde* (1790) ; *il faut rire des divinités des païens honteusement abusés*. Ils s'essayaient même au jeu de mots (août 1790) : *la substance unique de Spinoza est un amas non d'entités mais d'absurdités*.

Cette violence de l'expression des élèves est à mettre en comparaison avec celle des disputes philosophiques dans la réalité de la vie intellectuelle de l'époque. Les philosophes entre eux n'étaient pas avares de propos fielleux voire insultants. Par contre elle est en contraste violent avec les formulations convenues de la *disputatio* scholastique, pleines d'une courtoisie exagérée (voir plus haut).

Parfois ils prennent un ton doctoral, prédicateur, s'adressant à un auditeur générique, comme en 1773 (Merle, De La Planche-Saulet et Bezille) . *Prends garde toutefois de ne pas proclamer avec les anciens dogmatiques que tout est certain. Garde le milieu, si tu es avisé, et là où ne se montre aucun espoir d'atteindre la vérité, utilise les règles d'estimation de la probabilité [...] Tu cherches si les essences des choses peuvent changer. Demande d'abord ...*

¹⁰ Immatérialisme : Système de philosophie qui nie l'existence de la matière. Sans doute ici une allusion aux théories de Berkeley, voir note plus loin.

¹¹ Bayle, Pierre (1647-1706), *Ses Pensées diverses sur la comète de 1680*, où il attaquait les préjugés et la superstition le firent accuser d'athéisme. Il se fit l'avocat de la tolérance dans son *Commentaire philosophique sur ces paroles de l'Évangile de saint Luc* : « *Contrains-les d'entrer !* » ce qui le fit condamner par le Consistoire.

¹² Berkeley Georges (1684-1753), évêque anglican, un des métaphysiciens les plus remarquables. En 1732, il fut nommé évêque de Cloyne, en Irlande. Sa préoccupation principale est religieuse, Ému des progrès du matérialisme et de l'incrédulité, il les combat en étudiant la nature. Son système se trouve exposé dans les *Trois Dialogues entre Hylas et Philomous* (1712). Sa philosophie prend comme point de départ la sensation mais celle-ci ne nous renseigne que sur nos perceptions. Le monde matériel n'est que phénoménal, il n'a ni substance, ni permanence, ni activité propre. Il n'y a que des esprits. L'*être des corps* est d'être perçu : *esse est percipi*. Les phénomènes que nous percevons viennent de l'esprit suprême, ils sont un langage par lequel Dieu nous parle et dirige notre volonté. Les effets sont l'objet des sciences naturelles ; les causes celui de la théosophie. On rapproche souvent l'immatérialisme de Berkeley de la philosophie de Malebranche.

¹³ Pyrrhon : voir note à son sujet.

¹⁴ Épicure (vers 341 – 270) ouvrit une école de philosophie à Athènes et eut une grande influence. Il écrivit plus de 300 œuvres, mais il ne reste que 4 lettres conservées grâce à Diogène Laërce Ses théories sont connues grâce aux œuvres de ses disciples et en particulier Diogène Laërce et Lucrèce. Selon sa *physique*, inspirée par Démocrite, le monde est constitué par les atomes qui s'agrègent ou se désagrègent en vertu du hasard absolu. Il évite ainsi la terrible nécessité de Démocrite ou la volonté des dieux qui, sans doute, existent mais ne s'occupent pas de l'humanité. La mort en, elle-même n'est pas un mal et l'âme, étant matérielle, se dissout avec le corps. L'homme est donc libre et sans effroi. La *logique* épicurienne est fondée sur une théorie de la connaissance dogmatique et sensualiste selon laquelle toute représentation due aux sens, en soi, est toujours vraie.

Le caractère alambiqué de leurs phrases les conduit parfois à des naïvetés cocasses comme Merle, De La Planche-Saulet et Bezille, à propos de *l'art de penser : peut-être n'est-il pas aussi utile à ceux à qui il n'est pas nécessaire*.

Les références aux auteurs.

Contrairement à une opinion courante qui soutient que seuls Platon et surtout Aristote étaient connus dans les collèges, de nombreux philosophes sont cités, surtout après 1730, quand les textes, plus longs permettent davantage de références. La formulation laconique des propositions, dans le texte des affiches les plus anciennes, ne le permettait pas, mais cela ne prouve pas qu'on ne les citait pas dans les cours.

Les voici dans l'ordre d'apparition : Empédocle et Démocrite en 1680, les Scotistes, Aristote (1681) Platon et les Platoniciens, Pyrrhon et les Pyrrhoniens, les Nominalistes (1687), Saint Thomas appelé *le divin Thomas* et opposé aux Thomistes (1726), Lucain, Lucrece, Spinoza, les Cartésiens, Malebranche (1731), Bayle, Leibniz, Épicure, les Manichéens, les Péripatéticiens, Hobbes (1773), Locke, Helvétius, Condillac (1786), Strabon, les Molinistes, les Stoïciens (1790).

Malebranche est même mis en avant en 1784 par rapport aux autres philosophes : *Ce travail réciproque de chacune des deux substances n'est expliqué ni par l'influx fictif de Tournemine¹⁵ ni par l'harmonie préétablie de Leibniz¹⁶, ni par le médiateur modeleur de Leclerc¹⁷ mais bien par l'assistance de Malebranche¹⁸, seulement toutefois, interprétée comme il convient*. Toutefois cette interprétation n'est pas précisée.

Descartes très souvent cité, et surtout les *cartésiens* sont attaqués de toutes parts, mais approuvé sur certaines questions : en 1727 à propos de la démonstration par Descartes de l'existence de Dieu *nous, nous l'admettons comme très évidente et géométrique*, affirme Antoine Caziot. Plus généralement, Frossard, Miron de Marigny, Haly et Trochault en 1788, reconnaissent que : *La méthode de Descartes est très utile et imaginée pour l'accroissement des connaissances. Avec son aide, le philosophe remédiera aisément à la précipitation, aux préjugés et aux autres causes d'erreur*.

Il faut rappeler qu'en 1671 les Jésuites avaient obtenu que la Sorbonne blâme les écrits de Descartes et ils n'adopteront, en partie, le cartésianisme que plus d'un siècle plus tard.

Berkeley, plusieurs fois cité, est désigné en 1788, (par Frossard, Miron de Marigny, Haly et Trochault) comme l'évêque des Cloynisiens (de Cloyne) ce qui fait plus érudit.

Apparaissent aussi des philosophes ou des courants de pensée, moins connus : Tournemine (théorie de l'influx fictif) ; Leclerc, appelé (en 1786) le Citoyen de Genève, ce qui pour nous,

¹⁵ Tournemine (René-Joseph de), Littérateur et Jésuite français, né à Rennes en 1661, mort à Paris en 1739. Il appartenait à une famille d'ancienne noblesse qui descendait de l'illustre maison des Plantagenet. Elève des Jésuites, Tournemine entra dans cet ordre et professa la philosophie et la théologie. Au bout de quinze années d'enseignement, il se rendit à Paris (1701) et prit la place de Catrou et de Rouillé pour la direction des Mémoires de Trévoux. Il remplit sa tâche avec autant de talent et de goût que d'impartialité, et, tout Jésuite qu'il fût, il témoigna de l'estime à Voltaire et proclama Mérope un chef d'œuvre. En 1718, le Père Tournemine devint bibliothécaire de la maison professe, cessa de travailler aux Mémoires de Trévoux et se fit une bibliothèque d'environ 7 000 volumes. Il mourut d'un épanchement de bile à soixante-dix huit ans. Ses dissertations savantes, publiées dans le Journal de Trévoux, sont très nombreuses. Il est difficile de dire à quelle dissertation de Tournemine font allusion les élèves. Le *Journal de Trévoux*, publié par la Compagnie de Jésus avait abordé tous les sujets possibles de sciences et de philosophie et était très utilisé par tous les intellectuels du XVIII^e siècle.

¹⁶ Voir note à son sujet.

¹⁷ Il existe plusieurs Leclerc ou Le Clerc ou Clerck. Ce nom est aussi cité sans autre précision dans des manuels de philosophie de l'époque. Ici il ne peut s'agir que de Leclerc Jean, théologien et critique protestant, né à Genève en 1657, mort à Amsterdam en 1736. Il séjourna aussi en France, à Saumur et à Paris, et en Angleterre, à Londres. A publié divers traités de philosophie et trois recueils de bibliophilie, considérés comme un des plus vastes monuments de l'érudition au XVIII^e siècle. Bayle soutint une polémique contre lui et publia *Entretiens de Maxime et de Thémiste ou Réponse à M. Leclerc*.

¹⁸ Voir note à son sujet.

ferait confusion avec Rousseau ; Cudworth (et sa nature plasticienne) ; Durand (en 1773 et 1790 à propos du concours médiat de Dieu).

Marandat, Doin et Bernet citent en 1786 l'opinion de Dagoumer ¹⁹ sur la formation du jugement.

D'autres courants de pensée sont évoqués : en 1790 et sans le nommer, le *Traducianisme* (transmission séminale de l'âme par le père et la mère) et l'*Hylozoïsme* (théorie très générale qui affirme que la matière est douée de vie). Mais les élèves de 1784, Dubois de Marzy, Imbert, Mahieu, Marandat et Frébault, qui avaient sans doute mal noté ce dernier mot et n'en comprenaient pas les racines grecques, l'ont écrit : Hilosoïsme, ce qui ne veut rien dire, erreur reproduite, telle quelle, le 24 août 1786 par Marandat, Doin et Bernet.

Signalons une référence plus curieuse : S'Gravesande, dans une thèse du 23 août 1773 (Merle, De La Planche-Saulet et Bezille). Ce savant, bien connu des physiciens par l'anneau qui porte son nom, (pour démontrer que les diamètres, intérieur et extérieur, se dilatent dans la même proportion) a aussi écrit des ouvrages de philosophie qui n'ont été intégralement publiés qu'en 1774, soit un an après la soutenance. On peut supposer que le professeur s'était intéressé à ce contemporain et en avait parlé à ses élèves.

Inutile de préciser que ceux-ci n'avaient certainement pas lu les ouvrages de ces philosophes ni même des extraits. Le professeur selon l'usage même des manuels, expliquait les notions essentielles, citait à l'appui de ses propositions, les idées des principaux auteurs en les approuvant ou les rejetant. Les élèves prenaient en note ce qu'ils pouvaient, ce qui explique que certaines références fussent inexactes ou douteuses ou mal attribuées, et que les arguments fussent simplifiés parfois jusqu'à la caricature. C'est pourquoi elles sont toujours très laconiques. Les élèves évoquent telle ou telle idée d'un philosophe à propos d'une question, soit pour l'approuver, soit pour la condamner, mais citent rarement des textes à l'appui.

Rapports entre ces thèses et le contenu du cours de philosophie.

Il serait abusif, comme on l'a vu précédemment, de déduire de l'analyse des thèses des élèves, le contenu exact du cours professé, mais seulement ce qu'ils en ont retenu. Nos documents couvrant plus d'un siècle, ce contenu a évidemment évolué. Pour éclairer ce propos, nous prendrons les différentes parties du cours et relèverons les principales propositions dans l'ordre où elles apparaissent chronologiquement.

Prolégomènes.

Cette partie ou introduction générale à la philosophie se contente le plus souvent de la définir comme *l'amie de la sagesse* » ou la *sagesse* et d'en donner les principales divisions : Logique, Morale, Métaphysique et Physique. Les quatre candidats de 1788 les reclassent ainsi : *Elle est double, spéculative certes et pratique [...] la première comprend la Métaphysique et la Physique, la dernière, la Logique et la Morale*. Il est intéressant de noter qu'à la fin du XVIIIe siècle, si la morale et la logique apparaissent comme des sciences pratiques, la physique reste une science spéculative au même titre que la métaphysique.

Cependant, les candidats de 1786 posent un problème fondamental celui de la possibilité de la connaissance et donc de la philosophie elle-même, considérée comme la Science par excellence. Ce problème est souvent éludé par une condamnation méprisante du scepticisme, comme on l'a vu plus haut. En 1786, ils commencent en insistant sur la quasi-impossibilité d'atteindre la certitude : *La faiblesse (imbecillitas) de l'esprit humain est bornée par des limites décrétées. Pour si grand qu'il [l'esprit humain] soit proclamé, il ne l'est pas tant qu'il ne voie*

¹⁹ Il doit s'agir de Guillaume Dagoumer qui fut recteur de l'Université de Paris. Il avait publié en 1702 un manuel de philosophie: *Philosophia ad usum scholae accomodata* plusieurs fois réédité, notamment en 1746 et 1757. On connaît également de lui un *Traité du célèbre Dagoumer sur l'âme des bêtes. Traduit du latin en français, par le R.P. Grégoire Martin (1758)* et un *Premier Avertissement* suivi de *Lettres d'un philosophe G. Dagoumer à M. L'évêque de Soissons, 1 septembre 1718 – 2 janvier 1719*, puis d'un *Supplément aux lettres*, réédités également en 1759. Le manuel de Dagoumer devait donc être encore en usage ou servir de référence en 1786.

trouble même dans les choses les plus connues. Dans les choses évidentes, incertain, il ne tient pas solidement, et par des recherches répétées, il peut acquérir une certaine connaissance des choses embrouillées. Cependant ces prémices les amènent à une conclusion opposée : *L'irrésolution du scepticisme ne peut envahir les âmes oisives et celles qui détestent la lumière. La Philosophie existe donc.*

Ce problème de la certitude est souvent abordé dans la partie Logique. Il est tout à fait caractéristique de cette époque que parmi les éléments permettant de l'atteindre, figure toujours en bonne place, même si elle n'arrive pas en tête, la révélation divine (1786, Marandat Doin et Bernet) : *la sensation intime, l'évidence, la révélation divine, le rapport des sens et des hommes, la mémoire*, mais sa valeur est soulignée : *On doit l'assentiment aux choses révélées même non compréhensibles par la réflexion.* Thèse reprise presque mot par mot par leurs quatre camarades de 1788 : *on doit un assentiment ferme aux choses révélées même incompréhensibles par l'intelligence.*

Ces élèves de 1788 mettent ainsi sur le même plan de la certitude scientifique le naturel et le surnaturel : *Les faits historiques naturels ou miraculeux, nouveaux et anciens, rapportés par le témoignage des hommes entourés des conditions nécessaires, sont riches d'une certitude morale qui doit être mise au niveau de la métaphysique. Ils battent donc l'air (ils font des efforts inutiles), le Citoyen de Genève ²⁰ et d'autres incroyables plus modernes quand ils attaquent la vérité des faits évangéliques.* On peut se demander s'il y avait une raison historique particulière pour que la véracité des miracles (et par extension, des faits rapportés par les Évangiles) soit ainsi défendue.

Logique.

Elle est presque toujours définie dans les mêmes termes : *La Logique n'est pas une Science ni un Art mais une qualité de l'esprit. Elle envisage trois opérations de l'esprit.* Mais les élèves n'en citent généralement qu'une ou deux sauf Bonneau et Brune, en 1726 : *On admet couramment trois opérations de l'esprit, l'Idée ou Appréhension, le Jugement et le Raisonnement.*

Parmi ses principes, celui de non-contradiction est le plus souvent cité : *De deux propositions contradictoires, l'une est assurément vraie, l'autre est assurément fausse* (Bernardot, 1680). Bourdeaux, en 1687 complète cette proposition : *Cependant toute proposition est toujours vraie ou fausse c'est-à-dire conforme à l'objet ou non conforme. Et cette proposition a un objet nécessaire dit de vérité éternelle. Le syllogisme démonstratif pour produire une conclusion scientifique doit avoir des prémisses vraies, évidentes, notoires, premières, immédiates et causes de la conclusion.* Bonneau et Brune, en 1726, citent les quatre qualités du Jugement : *la Vérité, la Probabilité, l'Évidence et la Certitude*, d'où ils déduisent la Règle de la vérité. *Une telle Règle est jugée quadruple par les philosophes, l'Évidence bien entendu, le témoignage de la conscience, des sens, des hommes. À chaque Règle correspond sa certitude.*

Plus tard, les élèves semblent s'intéresser davantage à une réflexion sur le raisonnement logique et sur le syllogisme. C'est le cas pour les six candidats de 1784. *Toute proposition logique soit conditionnelle, soit agissante, soit négative, soit hypothétique est résolument vraie ou résolument fausse. Nous avons établi une règle unique de conversion des propositions : qu'aucun terme n'ait une extension plus grande dans la proposition à transformer que dans celle qui est transformée. La nature de l'opposition des propositions a échappé aux anciens. Elle repose totalement dans l'affirmation et la négation de la même chose, au sujet de la même chose, sous la même considération.* Outre la revendication d'une découverte dans ce domaine *Nous avons établi ...* dont on ne sait pas très bien si la paternité en revient aux logiciens modernes en général ou à ceux du Collège de Nevers en particulier, cette affirmation contient une critique générale de la philosophie ancienne. Nous avons fait des remarques à ce sujet plus haut. Les élèves de 1786 font une distinction pour mettre à part le syllogisme : *On compte sept formes d'argumentation parmi lesquelles se remarque le syllogisme.*

Il semble que les élèves de la fin du XVIII^e siècle aient eu une présentation de certaines des idées des grammairiens de Port-Royal, comme en 1786, Marandat Doin et Bernet, qui

²⁰ Il ne s'agit sans doute pas de J-J Rousseau mais plutôt de Leclerc ainsi désigné dans les thèses de 1786.

affirment : *La proposition qui traduit le jugement comprend trois éléments : le sujet, l'attribut et la copule.*

Les notions d'analyse et de synthèse, comme nous l'avons vu plus haut sont souvent confuses, les élèves de 1788 donnent une définition de ces méthodes, dans la partie : raisonnement logique, tout aussi confuse : *La méthode est double ; analytique ou de l'invention et synthétique ou de la doctrine (doctrina). La première va des choses particulières aux générales, des conclusions aux principes. La deuxième va des principes aux conclusions, des généralités aux particulières. L'Analyse est plus utilisée en Mathématiques ; mais la Synthèse en Métaphysique. Cette dernière est plus familière à celui qui enseigne, la première à celui qui apprend.*

La plupart des thèses de Logique développent ces mêmes points.

Certaines cependant évoquent d'autres questions comme la nature et la provenance des idées. Nous avons signalé plus haut que la plupart soutenaient leur origine sensible. En 1786, Marandat Doin et Bernet affirment cette position : *L'esprit ne se trompe pas en rapportant les passions aux différentes parties du corps et les sensations aux objets extérieurs et rejettent clairement l'innéisme : Que certaines soient données à l'esprit dès la naissance, et qu'endormies, elles revivent quand on leur accorde attention, Descartes ne l'a pas démontré.*

Morale.

Les principes mêmes de la morale sont souvent le sujet essentiel des thèses. La référence à Dieu est omni présente, mais la préoccupation de fonder la loi sur une morale liée à la nature humaine semble prédominante.

Toute chose recherche le bien. La volonté ne peut aimer le mal pour le mal. La possibilité d'un état de nature pure est prouvée par les Catholiques. Ce qui est le fait d'une ignorance invincible est exempté du péché. Nous plaçons la méchanceté essentielle dans le fait de commettre positivement le péché. Bernardot 1680.

Le rejet de la possibilité de la perversité *La volonté ne peut aimer le mal pour le mal* est repris dans la plupart des thèses de Morale. Ce sujet paraît important. Malgré les nuances d'expression, on se rend compte, qu'admettre le désir ou la volonté du mal chez un homme (id est la perversité), aurait dans la logique de la philosophie enseignée au collège, (la morale étant considérée comme *naturelle*), des conséquences catastrophiques. C'est ce qu'affirment avec force en 1773, Merle, De La Planche-Saulet et Bezille : *Comment la volonté pourrait-elle rechercher les choses mauvaises justement parce qu'elles sont mauvaises alors qu'embrasée par un ardent désir de félicité, elle aspire constamment au bonheur.*

Un autre point important c'est le rejet de toute relativité historique ou sociale de la morale : *Ce qui est permis et ce qui n'est pas permis ne diffère pas uniquement à cause d'un décret arbitraire de Dieu ou bien d'une législation des hommes, comme l'a imaginé Hobbes²¹ ; les frontières du bien et du mal demeurent inébranlables et fixées par la nature.* (1773 Merle, De La Planche-Saulet et Bezille).

Les six candidats de 1784 précisent ce point : *La loi naturelle vit dans les hommes, loi par laquelle on distingue le juste de l'injuste et ce ne sont pas les conventions des hommes qui ont institué les frontières entre les deux, pas plus que celles entre le vrai et le faux. Tout comme ceux d'août 1790 Donc la loi naturelle vit chez tous les hommes ; elle est immuable, ineffaçable*

²¹ Hobbes, Thomas, philosophe anglais, (1588-1679). A surtout, élaboré des ouvrages de philosophie politique, où il défend le pouvoir absolu fondé sur le succès et la force. On a pu dire qu'on n'a jamais donné une théorie plus logique du despotisme. Successeur de Bacon, il professe comme lui, le sensualisme mais aussi subit l'influence de Descartes. Selon lui, toute substance est corporelle, tous les phénomènes se réduisent à des mouvements. Hobbes s'affirme nominaliste. Sa morale est utilitariste : il n'y a que deux motifs d'action : la recherche du plaisir, la fuite devant la douleur. À l'état de nature tout homme a droit à tout, c'est la guerre de tous contre tous. Les hommes ne pouvant ainsi jouir de rien et concevant que le plus grand bien est la paix, confèrent, par un contrat, tous les droits à un seul homme, à la seule condition qu'il maintienne la paix. Dès lors le bien et le mal dépendent uniquement des décisions du souverain ; la vraie religion est celle qu'il reconnaît ; l'Église doit être entièrement subordonnée à l'État. C'est à cette définition du bien et du mal que font allusion les élèves.

et même confirmée par Dieu avec la sanction des châtiments et des récompenses. Même si curieusement, ceux-ci venaient d'affirmer une double origine de la loi morale : *La loi se divise en loi naturelle et loi établie.*

On trouve une curieuse définition de l'Éthique : *On divise l'Éthique en Monastique (Monasticam), Économique et Politique. Le bien agréable et honnête est la même chose que la fin.* Bourdeaux 1687.

À propos de cette fin, il déclare : *En ce qui concerne les agents il y en a cinq classes. Il les définit ainsi : le premier agent non créé qui est Dieu, le second agent qui est l'Ange de même que le troisième qui est l'homme, le quatrième agent qui est la bête, enfin le cinquième agent, dépourvu même de connaissance et de vie, agit en vue d'une fin.* Bourdeaux se présente comme *clericus*, il avait dû recevoir les ordres mineurs. Ceci n'explique pas sa curieuse division de l'Éthique.

Le lien entre la morale et la religion en découle (1784) : *Dieu est la béatitude objective de l'homme et la fin dernière de tous ses actes.* De cette conception de la morale, on dérive sur la pratique publique du culte : *La puissance suprême doit être honorée d'un culte interne et externe.* On en arrive à un certain rigorisme : le refus de fonder l'adhésion à la religion sur le sentiment religieux : *L'impiété [...] a inventé qu'il soit permis [...] d'adhérer à la religion en passant de l'amour au principe même de la religion.* Ce culte public doit s'inscrire dans la loi (août 1790) : *À la puissance suprême est dû un culte interne et externe dont la forme dans toute société doit être réglée. Il doit même devenir obligatoire. Donc l'indifférence des cultes doit être rejeté comme ennemie de toute religion.* Très curieusement, dans leur expression un peu floue, on trouve comme une annonce du culte de l'Être Suprême instauré par la Révolution.

En ce qui concerne le rapport entre la morale et la vie sociale, le point le plus abordé est celui du suicide (1784) : *D'une main criminelle ils se donnent la mort, même ceux qui, poussés par une douleur incurable, abandonnent la vie.* Et en 1790, la même condamnation vise le duel : *le suicide est toujours un crime ; le duel est interdit.*

Vis-à-vis du corps, rarement évoqué, une certaine défiance apparaît, très caractéristique de toute cette époque (1784) : *Le corps ne doit pas être soigné trop orgueilleusement, de crainte qu'il n'influe trop insolemment sur l'esprit qui doit commander, ni avec trop de douceur, de crainte qu'on ne fasse le silence sur ces deux choses, la mort et la vie oisive.*

Sur la société elle-même, et son organisation politique, les thèses sont peu nombreuses. En 1784, les six candidats ont choisi de débattre deux points : *Dès le début les hommes n'ont pas avancé à la façon des quadrupèdes et ils n'ont pas été formés par la nature à mener une vie isolée. Principe de la société civile, l'autorité des rois est inattaquable et il n'est pas permis de se révolter contre les princes, mêmes à ceux qui sont opprimés.*

Le premier point rejette toute forme d'évolution historique de l'espèce humaine en posant le caractère *humain* comme existant *Dès le début.* C'est surtout un rejet de la théorie de Rousseau sur l'origine des sociétés, mais peut-être aussi une allusion au transformisme de Lamarck et Saint-Hilaire dont on commençait à disputer avant la Révolution.

S'il leur semble essentiel d'affirmer le lien entre la morale et la nature humaine, ils tiennent à l'affirmer aussi pour l'organisation sociale. Nous voyons de plus, que cinq ans avant le début de la Révolution, la monarchie de droit divin paraît liée au principe de la société civile. Il semble que l'opinion générale en France était de cet avis. Mais peut-être le fait de soutenir cette affirmation dénote-t-il un malaise.

En août 1790, le point de vue a changé, le régime politique a deux sources : *la puissance publique est de droit naturel et divin* et la monarchie n'apparaît plus comme le *Principe de la société civile* mais seulement comme une des formes de l'organisation sociale, même si les élèves nivernais la jugent préférable : *Il y a trois formes de régimes politiques. La Monarchie, surtout héréditaire, est supérieure à tous les autres.* En 1790 la Révolution était en marche, mais s'inscrivait encore dans le système monarchique et se présentait plutôt comme une réforme de ce système. Au Collège comme il a été dit ailleurs, les prêtres enseignants et leurs élèves avaient participé avec enthousiasme à la célébration du 14 juillet 1790. La rupture ne se fera qu'au moment de l'application de la Constitution civile du clergé, les prêtres enseignants du Collège démissionneront alors.

Métaphysique.

Presque toutes les thèses, même si elles ne comportent pas une partie sur la métaphysique, tiennent à affirmer fortement l'existence de Dieu ou se réfèrent explicitement à l'autorité religieuse : *La foi enseigne que ; L'Église établit définitivement que ; Les textes sacrés attestent que ; L'Église tient que* (Bernardot 1680) ; *Et nous disons avec la Sainte Ecriture ...* De La Grange et Chatellain, 1726

La question de Dieu est même présentée comme constituant l'essence même de la métaphysique : *L'objet principal de cette science sublime est Dieu, être suprême fondateur et organisateur de ce monde* (Les sept élèves de 1790)

L'argument le plus souvent mis en avant est celui du consentement universel. *Tous les témoignages de tous ordres clament que Dieu existe.* Bernardot 1680.

Sa définition est en général la plus classique : *La théologie le définit comme un être venant de lui-même (ens a se).* Bernardot 1680. Les élèves de 1790 tiennent à affirmer très fermement leur foi : *Dieu est unique ou n'est pas (nullius) [...] L'essence (gradus) de Dieu, constitutive de son existence est une nécessité.*

Glault et Bureau, 1731, présentent les trois arguments principaux : *L'argument métaphysique de l'existence de Dieu s'appuie sur ce principe : "L'être existe par lui-même et il est nécessaire". L'argument physique se déduit de la structure, l'agencement et la conservation, admirable de ce monde. Et l'argument moral de l'opinion concordante et générale de tous les peuples qui certes en tous temps et en tous lieux ont toujours cru et croient encore qu'existe une puissance suprême.* Les sept élèves d'août 1790 détaillent ces arguments avec des expressions parfois curieuses comme *l'équilibre discontinu entre les différentes parties du monde terrestre.*

Bernardot, 1680, évoque la querelle des *Universaux*, concept fondamental de la philosophie scholastique qui distinguait 5 universaux : *le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident*, sans doute ceux qu'il qualifie de *logiques*. Il fait aussi allusion à deux *universaux métaphysiques* (?). La scholastique quant à elle, distinguait six variétés d'universaux ²². S'agissait-il de cela ?

L'année suivante, un de ses camarades ne parlait que *d'un universel métaphysique* et *d'un universel logique* et il en contestait l'universalité. Il se référait cependant aux *scotistes* et à la notion de la nature comme un universel. Cette querelle qui a duré plus de trois siècles recouvre en fait une opposition fondamentale entre les Scotistes et les Thomistes et débouchera sur le grand débat sur la grâce et la prédestination ²³.

Le débat sur l'existence ou la définition de Dieu reparait très souvent au point de faire l'unique objet de certaines thèses de métaphysique. En 1727, Caziot consacre les siennes à la *pneumatologie* en utilisant ce terme pour désigner les rapports entre Dieu et l'Homme. *Cette partie de la métaphysique que l'on appelle pneumatologie* ²⁴, *traite de Dieu et de l'esprit humain.*

²² *Universel a parte rei* : sous le rapport de la matière ; *a parte mentis* : sous le rapport de l'esprit ; *in essendo increé* : d'une manière indivisible ; *in essendo créé* : d'une manière divisible ; *in prædicando increé* : de plusieurs dans un sens équivoque, d'une manière divisible ; *in prædicando créé* : de plusieurs, d'une manière divisible, dans un sens univoque. Cette terminologie scolastique est un peu archaïque pour le lecteur actuel.

²³ . Scotiste : les scotistes (disciples de Duns Scot), presque tous franciscains, s'opposèrent pendant plus de trois siècles aux Thomistes (disciples de saint Thomas) essentiellement dominicains. Les scotistes étaient *réalistes*. L'existence des êtres matériels s'expliquait par l'union de la *matière* et de la *forme* et l'action d'un troisième principe ou élément, cause de l'une et de l'autre et résidant éternellement dans l'intelligence divine. Les Thomistes tendaient à faire prédominer partout (en Dieu comme dans l'homme et la nature) l'intelligence divine, les Scotistes s'efforçaient d'étendre, en Dieu comme dans l'homme, le domaine de la liberté et de la volonté.

Duns Scot (Jean) surnommé *le Docteur subtil* (1274-1308), philosophe et théologien anglais. Ses œuvres complètes furent publiées en 1639.

²⁴ Pneumatologie, du grec *pneuma* (esprit) : science ou traité des esprits, des êtres intermédiaires, servant entre les hommes et Dieu. Ce terme est ici utilisé dans un sens plus particulier, celui des rapports entre Dieu et

En 1790 les élèves incluent dans la *pneumatologie*, la psychologie : *La Psychologie est la deuxième partie de la Pneumatologie*²⁵ ; elle traite de l'esprit humain.

Caziot en 1727 lie clairement ce problème à celui de Dieu et de la prédestination : *Sur Dieu on peut se poser trois questions : existe-t-il ? ; quelle est sa nature ? ; quelle est son action sur les créatures ?*. Sur la première, il s'appuie sur celle que Descartes a mise en lumière, tirée de l'idée claire et nette de Dieu qui est en nous.

L'autre problème prégnant à cette époque est celui de la prédestination. Les élèves s'embrouillent dans les subtilités du débat et confondent, comme on l'a déjà signalé, certaines notions : la *Prémotion physique des Thomistes ou Prédétermination (physica Thomistarum præmotio, sive prædeterminatio)* 1727, Caziot. Les éléments de ce débat seront explicités à propos de la thèse de théologie de 1730 étudiée séparément, mais ils sont énumérés dans celle d'août 1790 à propos de l'intervention de Dieu dans les actes humains : *omniscient, il connaît d'avance, de toute éternité, les libres actions des créatures sans que leur liberté en soit atteinte [...] sa Providence [...] exerce une domination suprême sur les volontés mêmes des créatures. Mais avec quelle influence ?*. Durand²⁶ affirme qu'elle est "médiante". Les Thomistes²⁷ soutiennent qu'elle est "immédiate prévenante et physique" (prémotion physique). Les Molinistes font venir l'efficacité des aides de Dieu du consentement préalable des créatures. Malebranche²⁸ semble expliquer les choses plus heureusement. La violence des prises de position du début du siècle a disparu et les élèves se contentent d'énumérer les différentes doctrines sans prendre résolument parti.

Sur d'autres points, certains écartent prudemment certains sujets délicats : *Nous laissons de côté en ce qui concerne l'Ange tout ce qui est trop obscur et pas assez philosophique* (Glault et Bureau, 1731).

Un autre point souvent retenu est celui de l'union de l'âme et du corps. Ici encore, la référence divine arrive en premier (1784) : *Dieu est la seule cause efficiente de cette union admirable*. Mais le débat ouvert par *Ce travail réciproque de chacune des deux substances* permet d'opposer les opinions diverses des métaphysiciens. En 1784, les six élèves préfèrent celle de Malebranche, mais sur la question de l'âme, ceux de 1790 se contentent d'affirmations doctrinales : *L'âme est intrinsèquement immortelle ; on doit la dire [...] substantielle* (à propos de l'union de l'âme et du corps).

Cette discussion sur Dieu aboutit souvent, d'une part, à la condamnation de l'athéisme accusé de toutes sortes de conséquences dangereuses sur le plan individuel, social ou moral : *l'athéisme, plein de dangers, qui n'apporte aucun espoir, bouleverse les fondements des mœurs, les soutiens les plus surs de la société* ou rejeté comme sans valeur : *Au loin (procul) donc la doctrine athéiste qui, de quelque couleur qu'elle soit parée, triomphe mal même du polythéisme*. (août 1790) et d'autre part à des affirmations aussi catégoriques sur l'univers et son histoire et surtout sa création : *Les commentaires grossiers de Strabon²⁹ sur l'éternité du monde s'écroulent. La tradition des peuples, les monuments de l'histoire, les traces de toutes les sciences, de tous les arts rassemblés jusqu'à l'origine première du monde, montrent que ce dernier a été créé récemment (recente)* (août 1790).

l'esprit humain.

²⁵ Cet emploi ici est assez curieux. L'élève doit l'employer dans un sens plus général, celui de science de l'esprit.

²⁶ Durand : voir note plus loin.

²⁷ Pour le Thomisme et le Molinisme voir explications in fine sur les doctrines en présence sur la Grâce.

²⁸ Malebranche : voir note 90.

²⁹ Strabon, géographe grec (né vers 58- mort entre 21 et 25), il composa des *Mémoires historiques* aujourd'hui perdus et une *Géographie* dont subsiste la plus grande partie. Peu connu au moyen âge il n'a été apprécié qu'à partir du XVIe siècle. Bien supérieure à celle de Ptolémée sa géographie s'attache à dégager les relations de l'homme, des peuples, des empires avec le monde physique. On voit mal le rapport entre cette œuvre et la controverse métaphysique soulevée ici.

Physique.

Nous avons vu que la Physique constituait traditionnellement une partie de la Philosophie. Elle était toute imprégnée de Métaphysique et de Théologie. Il ne fallait surtout pas que ses découvertes remettent en cause les assertions de ces deux dernières. Dans les thèses de nos élèves, ce double caractère apparaît nettement, bien que nous n'en ayons qu'une seule qui lui soit entièrement consacrée. D'autres en parlent, dans la partie métaphysique comme on l'a vu ci-dessus.

En 1726 soit un an après la création de la deuxième chaire de philosophie, spécialisée dans la physique, Bernard De La Grange et Pierre Chatellain soutiennent le vendredi 7 juin six thèses qui doivent représenter le cours inaugural du nouveau régent.

La première est consacrée à la distinction entre la *cause* et le *principe d'origine* et à sa définition *La cause en effet aboutit à autre chose (influit esse in aliud). Le principe véritablement est indistinct par nature de son effet.*

La deuxième à sa division en : *cause efficiente, matérielle, formelle et finale.*

La troisième à la question de *la participation de Dieu aux actions de la créature libre.* Il s'agit d'affirmer *La domination suprême de Dieu sur les créatures* mais *en sauvegardant sa liberté* ce qui se ramène au problème de la grâce et de la prédestination.

La quatrième condamne la thèse thomiste : *Une telle prédétermination semble rédimmer la liberté humaine et faire de Dieu l'auteur du péché.*

La cinquième prend position pour l'opinion du *divin Thomas*³⁰, *naturellement parce qu'il n'y a aucune force agissante dans les causes secondes et que tout est fait par Dieu par le truchement des créatures.*

La dernière se demande : *La question est de savoir si le pouvoir de créer peut être communiqué divinement ?.* *Nous pensons qu'aucune créature ne peut probablement être élevée au pouvoir de créer.*

Cette conception de la physique n'a évidemment rien à voir avec la science moderne. Par contre ces questions de 1726 constituent le point de départ de la thèse de théologie de 1730 portant sur la question de la grâce et que nous étudions à part. Ceci montre bien la confusion dans les esprits du XVIIe et XVIIIe siècle entre la physique et la théologie.

Plus éclairante encore à ce sujet, est la prestation de Jean Bernardot en 1680. Sur les trente-deux thèses présentées en huit parties, seize, soit quatre parties, concernent la physique, telle qu'on l'entendait alors.

Dans la *Physique Universelle*, il commence par affirmer que *la Physique Naturelle est une autre science [par rapport à la Logique], du moins en une de ses parties.* Remarquons qu'à l'époque de Taine (1852), lorsque les universitaires parlaient de *la Science*, ils entendaient par là, la philosophie.

Le débat fondamental porte sur les notions de matière et de forme et la possibilité ou non de concevoir un troisième principe que Bernardot rejette par un : *Prends garde cependant de sans appel.* Pour lui il est impossible d'envisager que *d'autres principes peuvent exister en dehors de la matière et de la forme.* Il se réfère à l'autorité religieuse : *La foi enseigne que pour affirmer qu'une sorte de forme substantielle (principe abstrait s'ajoutant à la matière, voir Leibniz) est possible pour 3 des 4 règnes (de l'époque) : humain, animal et minéral (corps*

³⁰ Thomas d'Aquin surnommé *le Docteur angélique*, considéré comme le plus grand théologien de l'Église, né en 1226, mort en 1274. Fut le disciple d'Albert le Grand, enseigna la théologie à Paris, fut très lié à Saint-Louis. Ses écrits très nombreux sont d'ordre *apologétique* contre les païens, les hérétiques et schismatiques ; *polémique* pour défendre la vie monastique et les ordres mendiants ; *exégétique* sur les évangiles et les épîtres et *poétique* comme l'*Office du saint sacrement*. Parmi ses œuvres *philosophiques*, il faut citer ses *Commentaires sur Aristote*, des ouvrages de métaphysique, morale logique, politique. Il a aussi composé des œuvres *ascétiques et mystiques* ainsi que de nombreux ouvrages de *théologie*. Mais son œuvre capitale est la *Somme théologique*, exposition scientifique du christianisme. Saint Thomas représente la scolastique dans sa pureté, en théologie et en philosophie. Son influence a été prépondérante. Léon XIII, dans son encyclique *Æterni Patris*, l'a proposé comme le maître par excellence à toutes les écoles de théologie et de philosophie.

Nous voyons que les élèves du collège de Nevers étaient habitués à lui donner une place encore plus importante en lui attribuant l'épithète de *divin*.

inanimés), mais peut-être classait-il le quatrième, le règne végétal dans cette dernière catégorie. D'où, son rejet du concept cartésien de *l'animal, automate inanimé*. Il rejette tout aussi catégoriquement les thèses atomiques de Démocrite et celles d'Empédocle.

Dans la thèse 4 de la première partie, il se demande quelle force peut unir les parties pour former le tout et rejette la prédétermination physique de Dieu sur les actes humains tout en affirmant que *Le concours immédiat de la cause première doit être donné aux actes de la créature*.

Dans la deuxième partie intitulée : *Les états du corps naturel*, il distingue la matière de la quantité dans une affirmation ambiguë : *Si tu confonds quantité et matière, tu es mal vu chez les catholiques* et pose le problème de la divisibilité de celle-ci. Il affirme que *le lieu est immobile* et que *si un seul corps admet naturellement un seul lieu [...] L'Église établit définitivement qu'un même corps peut être en plusieurs lieux*.

Il déclare que *le vide peut être induit par la seule vertu divine*. Ce qui semble rejeter le principe scolastique de : *la nature a horreur du vide*, mais il marque une concession : *le mouvement progressif ne pourrait exister dans un vide total cependant que le mouvement des choses légères et lourdes pourrait l'être*.

À propos de la notion de temps, il affirme : *composer le temps de purs instants serait chimérique*.

Il pose, ainsi, assez confusément, les problèmes de la quantité, de l'infini, de l'espace, du temps et du vide.

La partie intitulée : *Le Monde et ses éléments* est particulièrement intéressante. Elle reprend les principaux dogmes de l'époque : la création divine : *le monde fut créé par Dieu dans le temps* donc à un moment précis de l'histoire divine. En 1790 les élèves précisaient : *récemment*, ce qui rejetait les tentatives d'allongement du temps biblique pour y inclure les civilisations égyptiennes, chinoises etc qui ne pouvaient entrer dans cette chronologie. Cependant Bernardot admettait que l'éternité de ses éléments soit donnée comme possible : *il a pu être établi depuis l'éternité selon des entités permanentes*. Il développe une cosmographie curieuse concernant le nombre et la matière des cieux : *les cieux ont leur propre matière et forme, et sont exempts de corruption bien que leur matière soit de même nature que la sublunaire. Il y a trois cieux, le planétaire liquide, le firmament solide et l'empyrée immobile*. Il affirme le caractère définitif des connaissances de l'époque à ce sujet : *Nous connaissons les forces intelligentes qui mettent le ciel en mouvement ; ainsi que sur la nature du Soleil : le soleil est un feu semblable à ceux de chez nous, mais : n'a pas besoin d'être alimenté*.

Il reprend, avec force, le dogme de l'immobilité de la Terre dans l'espace : *Celui qui a enlevé sa stabilité à la terre a exposé une erreur sans fondement sensible et s'est moqué des livres sacrés*. En 1680, on enseignait donc toujours le géocentrisme et l'on condamnait Copernic et Galilée. Pourtant cette date est importante, car cette année-là, à Rome, le Tribunal du Saint-Office, avec à sa tête un Jésuite, le R. P. Fabri, grand pénitencier, eut à réexaminer le cas Copernic. Il jugea encore insuffisantes les preuves de l'héliocentrisme, mais reconnut que l'Église était prête à admettre que *l'on peut entendre dans un sens figuré les passages des Écritures relatifs aux mouvements des planètes*. L'anathème jeté contre Copernic en 1606 ne sera levé qu'en 1822. Galilée, condamné en 1633, ne sera réhabilité qu'à notre époque, par le Concile Vatican II.

Le régent de physique du collège avait fait fabriquer des appareils et mécanismes expérimentaux pour son cours³¹. Il faisait donc des expériences devant ses élèves. Est-ce à cela que fait allusion la thèse quatre ? : *beaucoup d'expériences établissent que les éléments lourds gravitent même dans leur propre lieu par la gravitation de la compression*. Et il affirme que *La pesanteur et la légèreté sont des qualités réellement distinctes de la substance*.

La naissance et la mort sont présentées comme des problèmes de quantité et de transformation *Dans la reproduction de substance, le changement de tout en tout se fait de manière qu'il n'y ait pas en elle désagrégation jusqu'à la matière première* où les notions d'accidentel et d'éternel sont primordiales : *Une chose accidentelle ne peut être la cause principale d'une reproduction de substance*.

. Le changement ne peut être nié, mais *l'Église tient que soient donnés quelques éléments accidentels absolument universels*.

³¹ Voir chapitre correspondant.

La partie intitulée : *L'âme* fait bien partie de la Physique. Bernardot montre quels étaient les points de débat : son unicité *Une seule âme suffit chez un homme pour s'acquitter de toutes les fonctions de la vie*, sa multiplicité suivant le stade de vie, (l'âme du fœtus est-elle autre que celle de l'adulte ?, est-elle plurielle ?), son éternité.

Il traite aussi de l'intelligence et du langage d'une manière un peu curieuse : *lorsque se produit l'intellection, il y a production d'un mot mental distinct de l'intelligence et de l'intellection*. On ne sait à quelle théorie se réfère cette genèse du vocabulaire.

Mais, curieusement, cette partie contient une dernière thèse (V) qui concerne la physique de la lumière et des couleurs et la physiologie de la vision. Les diverses propositions montrent le mélange des connaissances empiriques et physiologiques sur la rétine : *La vision s'exerce dans la rétine et n'est pas produite par une émission de rayons s'éloignant de l'œil vers l'objet* et des spéculations scolastiques sur les qualités de la matière : *la couleur n'est pas une qualité distincte physiquement de la lumière et de l'ombre*.

Tout ceci montre que dans les conceptions courantes aux XVII^e et XVIII^e siècles, la distinction entre l'étude scientifique des phénomènes naturels, et la spéculation métaphysique sur des concepts intellectuels ou spirituels, était loin d'être évidente. La confusion de ces deux domaines, gênera beaucoup le développement des disciplines scientifiques.

Positions par rapport aux courants philosophiques .

Sur différents points, les élèves font état de querelles entre philosophes sans prendre parti, comme si leur professeur lui-même ne leur avait pas dit ce qu'il fallait en penser. Ils semblent avides de certitudes. L'absence de directive semble les gêner. *Les philosophes divisent habituellement toutes les choses en dix catégories. Cela est disputé entre eux assez, sinon vigoureusement*. 1681.

Ou en 1731 ((Glault et Bureau) : *Au sujet de l'origine des idées, il y a un grand débat entre les philosophes modernes*. Mais ici, ces élèves prennent résolument position après avoir énuméré les différentes thèses : *Nous pensons que ces opinions (sententias) ne doivent pas du tout être admises et nous estimons que nos idées naissent de nos sens de manière immédiate ou médiate*.

Sur d'autres points, ils constatent seulement l'ignorance ou l'impossibilité de conclure comme sur *l'essence de la pensée : quelle est-elle enfin, on se le demande encore* ou sur *l'âme : Grand mystère est son union avec le corps*. (1773, Merle, De La Planche-Saulet et Bezille).

Certains, comme les quatre candidats de 1788, évoquent en les regroupant en deux clans les positions des différentes écoles sur l'origine des idées : *Les philosophes ont abondamment écrit en tous temps en exposant l'origine des idées. Pour résoudre ce problème, les Cartésiens ont recours en vain aux idées innées. Elle n'est pas plus vraisemblable, la théorie de Locke³² sur leur origine, qui attribue les idées à la réflexion sur les sensations pour les rejeter toutes et conclure avec un certain ton désabusé : Donc il faut dire que certaines idées ont été imprimées dans l'esprit par Dieu au cours du temps, avec l'aide desquelles, l'esprit lui-même en forge d'autres ; ou bien il faut avouer franchement notre ignorance dans ce domaine*.

Ils semblent excédés par ce qu'ils jugent des querelles mineures entre philosophes, comme au sujet de la définition même de la philosophie : *Chez les Anciens sont surtout répandues les définitions des Platoniciens et des Péripatéticiens. Les deux sont peu exactes. On a tenté en vain de rapprocher les opinions divergentes à ce sujet, des modernes. Cette discussion inutile laissée de côté ...*

Le sujet qui suscite le plus d'inquiétudes est, bien entendu, celui de la prédestination, fondement des querelles religieuses autour de la Réforme et surtout du Jansénisme. *Il y a une grande controverse parmi les philosophes pour savoir si Dieu impulse physiquement les causes secondes pour l'action*. Caziot, 1727.

Inversement, ils se réjouissent de leur unanimité sur d'autres questions : *Et désormais tous les philosophes sont d'accord sur ce point* Bourdeaux 1687.

Les références aux auteurs sont toujours très laconiques. Manifestement, ils n'ont rien lu de leurs œuvres. Les élèves évoquent telle ou telle idée d'un philosophe à propos d'une

³² Voir note à son sujet.

question, soit pour l'approuver, soit pour la condamner, mais citent rarement des textes à l'appui. C'était ainsi que faisaient les manuels et sans doute les professeurs. Très souvent, la thèse évoquée est schématisée à l'extrême voire déformée ou caricaturée.

*Les Pyrrhoniens et Platoniciens ont nié d'ailleurs que la connaissance soit possible mais tout le monde voit combien témérairement et à tort*³³. *Et en ce qui concerne la façon d'acquérir la connaissance, la réminiscence de Platon est rejetée partout*³⁴. *De même que la volonté ne peut haïr le bien en tant que bien, de même elle ne peut rechercher le mal en tant que mal, quoi que disent les Nominalistes qui disent considérer qu'aimer le mal en tant que mal est agréable et que donc la volonté peut le rechercher*³⁵. *On se demande ici dans quel sens Aristote a dit que le bien et la fin sont une seule chose.* Bourdeaux 1687.

*Les Thomistes veulent que Dieu non seulement participe aux causes secondes libres, mais de plus qu'il les mette en mouvement (præmovere : notion de prémotion) et les prédétermine physiquement (prædeterminare physice) en vue de l'action*³⁶. De La Grange et Chatellain, 1726.

Glault et Bureau en 1731 citent Lucain "*Jupiter est tout ce que tu vois, tout ce qui bouge*" (au lieu de : *Jupiter est tout ce que tu vois, tout ce que tu sens en toi-même*)

Ceci explique peut-être aussi certaines références étonnantes comme celle de Glault et Bureau, 1731, à Lucrèce à propos du *panthéisme*.

Questions marginales.

Souvent à propos d'une question de Logique, de Morale, voire de Métaphysique, les élèves avancent des propositions, sur des sujets sans doute d'actualité, mais qui apparemment ne sont qu'indirectement liés aux questions traitées.

Ces passages « du coq à l'âne » surprennent parfois comme cette prise de position à propos de l'intelligence des animaux : *Il accorde trop aux bêtes brutes celui qui leur reconnaît le raisonnement.* Bernardot 1680 ; ou cette affirmation au milieu d'une thèse de 1784 sur l'union de l'âme et du corps : *La végétation des planètes est entièrement matérielle.*

³³ Pyrrhon philosophe grec (365-275 av JC), premier des grands sceptiques grecs, il niait que l'homme pût atteindre à la vérité. Il proposait de suivre les apparences sans les proclamer vraies et en morale, d'atteindre à un bonheur négatif, *l'ataraxie*.

Platon, philosophe grec (428-348 av JC), disciple de Socrate et maître d'Aristote. Dans ses *Dialogues*, il expose les idées de Socrate. Sa méthode est la *dialectique* et sa philosophie est la *théorie des idées*. La vérité, objet de la science n'est pas dans les phénomènes particuliers et passagers mais dans les *idées*, types purs de chaque groupe d'êtres : au sommet est *l'idée du bien*. La confusion entre ces deux écoles de philosophie est assez étonnante.

³⁴ Interprétation très vague de la théorie des idées de Platon et de son innéisme.

³⁵ Nominalisme : philosophie opposée à l'idéalisme de Platon, elle refuse toute réalité aux universaux, qui ne sont que des mots, la seule réalité, ce sont les faits concrets. Au Moyen-âge, Roscelin et Abélard furent des nominalistes comme plus tard les empiristes tels Locke, Hume etc. ... On ne voit pas le rapport entre cette philosophie et les notions de morale développées ici.

³⁶ Bel exemple de confusion (voulue?) entre la *prémotion* des thomistes (*præmovere*) et la *prédétermination* (*prædeterminare physice*)